

Montréal, le 17 novembre 2025

Mme Ruba Ghazal

Co-porte-parole de Québec Solidaire Cheffe du deuxième groupe d'opposition

M. Sol Zanetti

Co-porte-parole de Québec Solidaire Porte-parole du deuxième groupe d'opposition

M. Vincent Marissal

Québec solidaire

Porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'administration gouvernementale et pour le Conseil du trésor

Porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé

Objet : La fusion Transplant-Québec / Héma-Québec : un risque réel pour les patients — Votre intervention est essentielle

Madame, Messieurs les députés,

La décision du gouvernement, inscrite dans la loi 7, de fusionner Transplant-Québec et Héma-Québec soulève une inquiétude profonde et largement partagée dans l'ensemble de la communauté de transplantation du Québec. Cette décision, prise sans consultation adéquate des experts concernés, menace directement la sécurité des patients en attente d'une greffe, la performance d'un système déjà fragilisé et entraîne l'abolition pure et simple de Transplant-Québec, l'organisme même qui en garantit l'efficacité et la sécurité.

Transplant-Québec n'est pas une structure administrative parmi d'autres. C'est le cœur opérationnel du don et de la transplantation d'organes au Québec — une mission où chaque délai, chaque perte d'expertise, chaque erreur peut coûter une vie. Depuis plus de cinquante ans, son travail repose sur une expertise unique : coordination minute par minute, gestion des moments critiques, accompagnement des familles en deuil, prise de décisions cliniques cruciales et soutien aux équipes de soins à travers tout le réseau.

En choisissant d'intégrer Transplant-Québec à une organisation dont la mission première est entièrement différente, le gouvernement prend un risque majeur : celui de fragiliser un système où la moindre défaillance peut entraîner des conséquences immédiates et irréversibles sur la transplantation d'organes au Québec.

Aujourd'hui, la Société québécoise de transplantation vous demande d'intervenir publiquement et vigoureusement. Les patients en attente de transplantation comptent sur vous pour exiger du gouvernement des réponses claires à des questions fondamentales, qui n'ont toujours pas obtenu de justification crédible.

Questions qui exigent une réponse

- Quelle analyse coûts-bénéfices démontre que cette fusion améliore réellement le système plutôt que de l'affaiblir?
- Quelle problématique urgente justifie une restructuration aussi radicale du système de don et transplantation?
- Pourquoi aucune option alternative telle que la collaboration renforcée, les audits externes ou l'harmonisation partielle n'a été étudiée ou présentée?
- Comment le gouvernement garantit-il l'indépendance clinique et éthique dans un modèle où les décisions touchant le secteur de la transplantation seraient intégrées à un organisme ayant d'autres priorités?

- Quels sont les impacts anticipés sur les délais de coordination, le nombre d'organes transplantés et la mortalité en liste d'attente?
- Comment évitera-t-on la perte d'expertise spécialisée, alors qu'elle est irremplaçable et qu'il n'existe aucun bassin de remplacement immédiat?
- Quelle consultation a été menée auprès des experts, des cliniciens, des familles de donneurs et des patients en attente de transplantation?
- Quel plan de transition garantit la protection des emplois spécialisés et la continuité opérationnelle, sans risque de rupture de service?
- Quel budget soutiendra la migration technologique, la formation des intervenants et les systèmes informatiques nécessaires à une réorganisation d'une telle ampleur?
- Pourquoi les patients en attente de greffe n'ont-ils pas été placés au centre de cette décision?

Dans un dossier où les conséquences sont mesurées en vies humaines, le silence n'est pas une option.

Nous vous demandons de défendre :

- 1. Le maintien de l'expertise unique de Transplant-Québec, indispensable et non transférable;
- 2. L'autonomie organisationnelle complète de l'organisme responsable du don d'organes;
- 3. La suspension de la fusion tant que les impacts n'ont pas été documentés et validés

Il est de votre responsabilité, comme représentant de l'opposition, de demander au gouvernement des garanties claires et immédiates — non seulement pour le réseau de santé, mais surtout pour les patientes et patients qui attendent une greffe et pour qui cette décision pourrait changer le cours de leur vie.

Le don d'organes incarne la solidarité et l'humanité du Québec. Mettre en péril l'organisation qui rend cette solidarité possible, sans preuve d'un bénéfice pour les patients, est une décision qui doit être contestée avec rigueur.

Nous vous remercions de faire entendre cette voix essentielle à l'Assemblée nationale et demeurons disponibles pour toute rencontre ou information supplémentaire.

Recevez, Madame, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Duy Tran, MD néphrologue

Président de la Société québécoise de transplantation

ainsi que les membres de l'exécutif de la Société québécoise de transplantation :

Michel Lallier, MD chirurgien Habib Mawad, MD néphrologue Isabelle Côté, MD néphrologue Véronique Phan, MD néphrologue pédiatre Sarah Higgins, MD néphrologue Chantal Fortin, IPSSA

La Société québécoise de transplantation est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de regrouper et représenter les professionnels impliqués dans la transplantation d'organes et de tissus au Québec